

prenne feu contre le Roi de Dannemarc, qui ; comme on le ſçait, a conclu auffi un Traité avec les Républiques d'*Alger* & de *Tripoly*, à peu près ſur le même pied qu'étoit celui des Hambourgeois. On vient d'apprendre, mais ſans ſurpriſe, que la Régence de *Livourne* a fait depuis peu une Convention avec les mêmes Barbares. C'eſt une Convention de paix comme celle du reſte du Grand Duché de *Toſcane*.

V. Par une promotion que le Roi a faite dans le Régiment des Gardes Wallones, Don Louïs de la Borde en a été déclaré ſecond Adjudant, le Baron de la Barre ſecond Lieutenant, le Chevalier de la Barre Sous-Lieutenant des Grenadiers, & la place d'Enſeigne des Fufiliers dans le même Régiment a été conférée à Don Joſeph le Brun, ci-devant Sous-Lieutenant du Régiment de Bruxelles.

VI. Tandis que des Princes & États Chrétiens recherchent, pour ainſi dire, l'amitié des Barbares, cette Cour agit au contraire. Le Roi a fait déclarer aux Négocians du Port de *Cadix*, qu'il étoit à propos qu'ils contribuaffent aux armemens pour éloigner leurs Bâtimens des côtes de ce Royaume : Et d'abord le corps des Marchands réſolut de ſ'afſocier pour équiper dix Navires, qui croiſeront de concert avec les Frégates de Sa Majeſté. Auffi les Vaiſſeaux Corſaires ne paroiffent-ils plus guères dans les Mers d'*Eſpagne*. L'échec qu'ils ont eu dans leur principal, qui étoit la Capitane d'*Alger*, priſe après le vigoureux combat que lui a livré Don Stuart, & dont nous avons fait le récit en ſon tems, ne peut les faire revenir à eux. Ils cherchent à réparer cette perte par un autre Vaiſſeau de miſe qu'ils demandent à la Cour Ottomane, Une de leurs  
Saiques